

RCS : RENNES  
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1970 B 00032  
Numéro SIREN : 709 200 323  
Nom ou dénomination : GROUPE ARC

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2019 sous le numéro de dépôt 11215



Bilan actif

GROUPE ARC

DÉPÔT DU

07 AOUT 2019

TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE RENNES

N° SIRET : 70920032300117

\* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice au 31/12/2018			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2017	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	80 597	78 090	2 506	5 498
		Fonds commercial (1)	225 000		225 000	225 000
		Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours					
		Avances et acomptes				
		TOTAL	305 597	78 090	227 506	230 498
	Immobilisations corporelles	Terrains	150 000		150 000	150 000
		Constructions	2 516 664	1 216 368	1 300 296	1 414 957
Inst. techniques, mat. out. industriels						
Autres immobilisations corporelles		549 303	467 332	81 971	90 308	
Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes					
	TOTAL	3 215 968	1 683 700	1 532 267	1 655 265	
Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	64 550		64 550	71 050	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés	9 573	4 337	5 236	4 573	
	Prêts				89 380	
	Autres immobilisations financières	13 800		13 800	13 732	
	TOTAL	87 923	4 337	83 586	178 736	
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>3 609 489</b>	<b>1 766 129</b>	<b>1 843 360</b>	<b>2 064 499</b>	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens	14 458 959		14 458 959	15 250 295
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis	6 141	6 141		
		Marchandises				
		TOTAL	14 465 100	6 141	14 458 959	15 250 295
		Avances et acomptes versés sur commandes	50 205		50 205	67 938
	Créances	Clients et comptes rattachés	366 375		366 375	2 857 841
		Autres créances	2 547 498		2 547 498	3 835 665
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	2 913 873		2 913 873	6 693 506	
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	6 170 248		6 170 248	3 068 897	
	TOTAL	6 170 248		6 170 248	3 068 897	
Charges constatées d'avance		199 707		199 707	172 243	
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>23 799 135</b>	<b>6 141</b>	<b>23 792 994</b>	<b>25 252 881</b>	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>27 408 625</b>	<b>1 772 270</b>	<b>25 636 355</b>	<b>27 317 381</b>	
Renvois :				225 000	225 000	
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				13 800	19 079	
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations					
	Stocks					
	Créances clients					

## GROUPE ARC

\* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

<b>Passif</b>		Au 31/12/2018	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 500 000 )	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	18 233	18 233
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	50 000	50 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	826 983	826 983
	Report à nouveau	4 811 005	4 781 071
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	72 451	29 933	
Situation nette avant répartition	6 278 674	6 206 222	
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées	139 368	120 786	
	<b>Total</b>	<b>6 418 042</b>	<b>6 327 008</b>
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total</b>		
Provisions	Provisions pour risques		8 000
	Provisions pour charges	102 643	107 795
	<b>Total</b>	<b>102 643</b>	<b>115 795</b>
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 360 440	3 601 308
	Emprunts et dettes financières divers (3)	7 596 828	8 479 231
	<b>Total</b>	<b>10 957 268</b>	<b>12 080 540</b>
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		7 162
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 343 814	1 174 591
	Dettes fiscales et sociales	1 799 671	2 142 924
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		18 755
Autres dettes	37 218	69 749	
Instruments de trésorerie			
<b>Total</b>	<b>3 180 704</b>	<b>3 406 021</b>	
Produits constatés d'avance	4 977 695	5 380 852	
Total des dettes et des produits constatés d'avance	19 115 669	20 874 577	
Écarts de conversion passif			
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>25 636 355</b>	<b>27 317 381</b>	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier	381 771		
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	252 720	359 511	
à moins d'un an	18 862 949	20 507 903	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	3 000 000		
(3) dont emprunts participatifs			

## GRUPE ARC

Périodes 01/01/2017 31/12/2017 Durées 12 mois  
01/01/2018 31/12/2018 12 mois

\* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

	France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises			
	Production vendue : - Biens		6 031 810	11 532 183
	- Services		9 472 369	9 904 276
	Chiffre d'affaires net		15 504 180	21 436 459
	Production stockée		-822 336	-1 069 101
	production immobilisée			
	Produits nets partiels sur opérations à long terme			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		316 398	274 226
	Autres produits		2 792	1 369
Total			15 001 035	20 642 953
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats			
	Variation de stocks			
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			
	Variation de stocks			
	Autres achats et charges externes (3)		9 932 219	15 322 455
	Impôts, taxes et versements assimilés		527 393	523 392
	Salaires et traitements		3 602 694	3 485 181
	Charges sociales		2 031 189	1 883 438
	Dotations sur immobilisations amortissements		153 066	159 649
	d'exploitation sur actif circulant provisions			31 000
pour risques et charges				
Autres charges		36	377	
Total			16 246 598	21 405 494
Résultat d'exploitation A			-1 245 563	-762 541
Opérations courantes	Bénéfice attribué ou perte transférée B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)		939 890	1 064 349
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)		660	2 732
	Autres intérêts et produits assimilés (4)		6 067	503
	Reprises sur provisions, transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total			946 617	1 067 584
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		4 337	
	Intérêts et charges assimilées (5)		117 258	261 200
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total			121 595	261 200
Résultat financier D			825 021	806 383
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E</b>			<b>-420 541</b>	<b>43 842</b>

## GRUPE ARC

Périodes 01/01/2017 31/12/2017 Durées 12 mois  
01/01/2018 31/12/2018 12 mois

\* Mission de Présentation-voir le rapport de l'Expert Comptable

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 750	6 048
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	670 915	47 075
	Reprises sur provisions et transferts de charge		33 498
	Total	673 665	86 621
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		34 173
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	44 921	1 676
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	18 582	18 582
	Total	63 504	54 432
Résultat exceptionnel		F 610 160	32 189
Participation des salariés aux résultats		G 36 456	
Impôt sur les bénéfices		H 80 711	46 098
<b>BÉNÉFICE OU PERTE ( ± E ± F - G - H )</b>		<b>72 451</b>	<b>29 933</b>

### Renvois

(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		1 374
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	186 729	131 083
(4) Dont	produits concernant les entités liées	939 890	1 064 349
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées	2 813	3 592



# SAS Groupe Arc

**Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018**

## Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	12
1.1	Evènements principaux	12
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	12
2	Informations relatives au bilan	13
2.1	Actif	13
2.1.1	Tableau des immobilisations	13
2.1.2	Tableau des amortissements	13
2.1.3	Immobilisations corporelles	13
2.1.4	Modalités d'amortissement	13
2.1.5	Immobilisations financières	14
2.1.6	Evaluation des stocks	14
2.1.7	Produits à recevoir	15
2.1.8	Créances	15
2.1.9	Charges constatées d'avance	15
2.2	Passif	16
2.2.1	Capitaux propres	16
2.2.2	Identité de la société mère consolidant les comptes de la société	17
2.2.3	Provisions pour risques et charges	17
2.2.4	Dettes financières et autres dettes	18
2.2.5	Charges à payer	18
2.2.6	Crédit-bail	19
2.2.7	Produits constatés d'avance	19
3	Informations relatives au compte de résultat	20
3.1	Chiffre d'affaires	20
3.2	Autres éléments du résultat d'exploitation	20
3.3	Résultat exceptionnel	20
4	Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)	21
5	Participation des salariés au résultat	22
6	Impôt sur les bénéfices	23
7	Autres informations	24
7.1	Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi	24
7.2	Effectif moyen	24



**7.3 Cautions et garanties reçues**

**24**

## **1 Faits caractéristiques de l'exercice**

### **1.1 Evènements principaux**

Aucun événement et fait significatif ne mérite une information particulière dans l'annexe.

### **1.2 Principes, règles et méthodes comptables**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2016-07).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## 2 Informations relatives au bilan

### 2.1 Actif

#### 2.1.1 Tableau des immobilisations

Cf. tableau 2054.

#### 2.1.2 Tableau des amortissements

Cf. tableau 2055.

#### 2.1.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

#### 2.1.4 Modalités d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions - Locatif	Linéaire	40 ans
Constructions – Bureaux (structure)	Linéaire	40 ans
Installations générales	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements constructions	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 4 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

## 2.1.5 Immobilisations financières

Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau en avant affectation des résultats	Quote part du capital détenu (en %)	Quote part résultat	Bilan			Compte de résultat		
					Autres créances	Emprunts et dettes financières divers	Résultat dernier exercice	Charges		Produits
								Comptes d'associés à l'actif	Comptes d'associés au passif	
SCI Arc Investissement	260 000	312 613	10%	5 261		2 826	52 613	0	5 261	
SCI Actipole A	130 000	167 223	5%	1 861	3 912		37 223	0	1 861	
SCI Actipole B	65 000	58 078	5%	-346	7 314		-6 922	346	0	
SCI Actipole C	130 000	199 246	5%	3 462	5 657		69 246	0	3 462	
SCI Actipole D-liquidation	130 000	130 257	5%	13		5 676	257	0	13	
SCI Actipole D-dissolution			5%	213			4 258	0	213	
SCI Actipole E	130 000	196 879	5%	3 344	5 905		66 879	0	3 344	
SCI Actipole F	130 000	156 248	5%	1 312	9 246		26 248	0	1 312	
SCI Arc développement	100 000	98 550	1%	-15		959	-1 450	15	0	
SCCV AP Ouest	20 000	431 444	1%	4 114	4 968		411 444	0	4 114	
SNC Arc Aménagement	10 000	1 160 388	80%	920 310	1 190 898		1 150 388	0	920 310	
Arc Promotion Tardieu	10 000	-235 155	1%	-2 452		2 825	-245 155	2 452	0	
<b>TOTAL</b>	<b>1 115 000</b>	<b>2 675 770</b>		<b>937 077</b>	<b>1 227 900</b>	<b>9 462</b>	<b>1 565 028</b>	<b>2 813</b>	<b>939 890</b>	<b>0</b>

## 2.1.6 Evaluation des stocks

- Les stocks sont évalués en application du plan comptable professionnel des promoteurs constructeurs vendeurs et des dispositions du plan comptable général ;
- Les frais financiers sont inclus dans la valorisation des stocks ;
- Les frais de commercialisation sont rattachés au coût de revient stocké des immeubles, seuls les frais directs et frais de publicité en sont exclus ;
- Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lot par lot quand le coût de revient du lot est supérieur au prix de vente estimé. Au 31 décembre 2018, la provision pour dépréciation s'élève à 6 141 euros.

## 2.1.7 Produits à recevoir

Libellés	Montant
<b>INTERETS COURUS</b>	
Immobilisations financières	
Participations groupe	
Participations Hors groupe	
Clients	
Associés	
Valeurs mobilières de placements	
<b>AUTRES PRODUITS</b>	
Factures à établir	18 366
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	19 136
Personnel	
Sécurité sociale	5 067
Etat	3 761
Divers	
<b>TOTAL</b>	<b>46 330</b>

## 2.1.8 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### 2.1.8.1 Classement par échéance

Cf. tableau 2057.

## 2.1.9 Charges constatées d'avance

Il s'agit de charges d'exploitation. Elles s'élèvent à 199 707 euros au 31 décembre 2018.

## 2.2 Passif

### 2.2.1 Capitaux propres

#### 2.2.1.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	500 000			500 000
Primes, réserves et écarts	895 217			895 217
Report à nouveau	4 781 071	29 933		4 811 005
Résultat	29 933	72 403	-29 933	72 403
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	120 786	18 583		139 368
Autres				
<b>TOTAL</b>	<b>6 327 008</b>	<b>120 919</b>	<b>- 29 933</b>	<b>6 417 994</b>

#### 2.2.1.2 Capital

Le capital social s'élève à 500 000 euros.

Il est composé de 200 actions de 2 500 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

## 2.2.2 Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

SAS ARC Atlante  
1 rue Geneviève de Gaulle Anthonioz  
35200 RENNES CEDEX  
Siren : 352 111 009

## 2.2.3 Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice	Dotations exercice	Reprises exercice	Fin exercice
Médailles du Travail	107 795		5 152	102 643
Autres Provisions pour risques et charges	8 000		8 000	
<b>TOTAL</b>	<b>115 795</b>		<b>13 152</b>	<b>102 643</b>

— Les provisions pour litiges, qui étaient constituées au 31/12/2017, pour prévenir les risques relatifs aux contentieux en cours sur opérations et les anciennes sociétés civiles de construction dans lesquelles la SAS Groupe Arc était gérante, et qui s'élevaient à 8000 euros et concernaient les frais de procédures régulièrement engagés ont été reprises sur 2018.

— La convention collective appliquée dans notre entité prévoit l'attribution de médailles du travail qui ont fait l'objet d'une provision dans les comptes à hauteur de 102 643 euros.

Cette provision a été constituée sur la base des salariés présents dans l'entité à la date de clôture de l'exercice, sous contrat à durée indéterminée, en prenant en compte :

- La probabilité que les salariés atteindront l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille (en fonction du taux de rotation du personnel et des tables de mortalité) ;
- Les gratifications à verser en fonction de l'ancienneté acquise ;
- La probabilité que les salariés demanderont leur médaille.

## 2.2.4 Dettes financières et autres dettes

### 2.2.4.1 Classement par échéance

Cf. tableau 2057.

## 2.2.5 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	241 216
Charges sociales provisionnées	126 904
Charges fiscales provisionnées	
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	929
Dettes part. groupe	
Dettes part. hors groupe	
Dettes sociétés en participation	
Fournisseurs	
Associés	
Banques	
Concours bancaires courants	
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	340 699
RRR à accorder, avoirs à établir	
Participation des salariés	36 456
Personnel	40 327
Charges sociales	21 830
Autres charges fiscales	134 541
Divers	8 396
<b>TOTAL</b>	<b>951 298</b>

## 2.2.6 Crédit-bail

	Véhicules	Cumuls
Redevances payées Sur l'exercice	186 104	186 104
Redevances à payer À 1 an au plus	145 063	145 063
1 an à 5 ans	226 246	226 246
Valeurs résiduelles	59 012	59 012

## 2.2.7 Produits constatés d'avance

Il s'agit du prix de vente des lots des programmes de promotion immobilière vendus et non livrés au 31 décembre 2018 pour un montant de 4 977 696 euros.

### 3 Informations relatives au compte de résultat

#### 3.1 Chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises			
Production vendue			
- Biens	6 031 810		6 031 810
- Services	9 472 369		9 472 369
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>15 504 180</b>		<b>15 504 180</b>

Le chiffre d'affaires des opérations de promotions immobilières considérées comme des opérations à leur terme est constaté suivant la méthode de l'achèvement.

#### 3.2 Autres éléments du résultat d'exploitation

Le poste transfert de charges comprend notamment un montant de 76 473 euros correspondant à des refacturations de taxes foncières, des avantages en nature pour 81 831 euros et des indemnités journalières de sécurité sociale pour 54 946 euros.

#### 3.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 610 160 euros et comprend des produits de cessions d'éléments d'actifs pour 670 915 euros, des valeurs nettes comptables d'actifs sortis sur l'exercice pour 44 921 euros, et des dotations aux amortissements dérogatoires pour 18 582 euros.

## 4 **Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)**

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 26 944 euros.

Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel.

Au bilan, il a été imputé en autres créances (pour le montant qui n'a pu être imputé sur le solde d'IS à payer) à se faire rembourser par l'Etat.

Ce « produit » correspond au crédit d'impôt qui va être utilisé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.

Il traduit le droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice.

Le CICE a permis notamment de participer partiellement au financement en matière d'investissement et de formation.

## 5 Participation des salariés au résultat

Par accord en date du 15/02/2006, les sociétés Arc Atlantique et Groupe Arc ont souhaité mettre en place un régime de participation volontaire aux résultats au niveau du groupe. Par avenant du 04/12/2017, les parties ont souhaité modifier les modalités de calcul de la réserve spéciale de participation de groupe et instauré une formule de calcul dérogatoire.

A compter de l'exercice 2018, la formule est la suivante :

$$\text{RSPD} = \frac{1}{2} \times (\text{B} - 5/300 \text{ C}) \times \text{S} / 0.9 \times \text{VA}.$$

La charge à payer pour s'élève à 36 456 euros au 31/12/2018 pour Groupe Arc.

Cette somme, non déduite fiscalement, est inscrite dans la rubrique des dettes fiscales et sociales au compte 428 400.

## 6 Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Total
Résultat avant impôts	-420 541	610 160	189 619
- Au taux de 28%		82 091	82 091
- Au taux de 33.33%			
- Sur PVL			
<b>Résultat après impôts</b>	<b>-420 541</b>	<b>528 069</b>	<b>107 528</b>

Depuis le 23/03/2017, la SAS Groupe Arc est membre du groupe d'intégration fiscale formé avec la SAS Arc Atlante, société tête de groupe. L'intégration fiscale est neutre pour les filiales, les économies ou charges d'impôts générées par l'intégration fiscale sont comptabilisées dans les comptes de la SAS Arc Atlante.

L'IS comptabilisé sur Groupe Arc au 31/12/2018, hors crédit d'impôt, s'élève à 82 091 euros.

## 7 Autres informations

### 7.1 Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite		183 292	183 292

Engagements de pension à d'anciens dirigeants

Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite

Pour le calcul de la provision, il est retenu comme hypothèse un départ des salariés allant de 165 à 172 trimestres en fonction de leur date de naissance et un taux de charges sociales incluses de 50 %.

La provision pour indemnité de départ en retraite a été évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au Règlement 2013-02 de l'ANC.

Le taux d'actualisation utilisé est de: 1.48%

Le taux annuel moyen d'évolution des rémunérations s'élève à 3%.

Cet engagement a été partiellement constaté lors de l'externalisation des fonds réalisée auprès de la société d'assurance CARDIF. La valeur actualisée de ce versement s'élève à 273 533 euros au 31 décembre 2018.

### 7.2 Effectif moyen

L'effectif moyen au cours de l'exercice 2018 est de 47 salariés.

### 7.3 Cautions et garanties reçues

- Caution reçue en garantie de l'emprunt bancaire à hauteur de 1 000 000 euros en principal + intérêts (montant de l'engagement au 31/12/2018 : 359 512 euros en capital) ;
- Caution et garanties financières d'achèvement reçues dans le cadre de l'engagement global consenti par Arc Atlante au profit de ses filiales et participations ;
- Le montant des GFA délivrées au bénéfice des opérations de Groupe Arc en cours au 31/12/2018 s'élève à 160 000 euros ;
- Caution reçue en garantie de la carte de transaction à hauteur de 110 000 euros ;
- Caution et garantie financière d'achèvement donnée au profit de Vannes Village pour 1 325 000 euros.

Designation de l'entreprise		SAS Groupe Arc		31122018		Ncant <input type="checkbox"/>		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations					
			Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice en vertu d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	302460	KE	3137		
CORP.	Terrains		KG	150000	KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont composés	J9	KJ	1854656	KK	KL
		Sur sol d'autrui	Dont composés	M1	KM		KN	KO
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont composés	M2	KP	913989	KQ	KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont composés	M3	KS		KT	KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW	KX	
		Matériel de transport *		KY	114329	KZ	LA	18325
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	432644	LC	LD	35700
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours		IH		IJ	IJ		
	Avances et acomptes		IK		IL	IM		
	TOTAL III	IN	3465619	IO	IP	62361		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T		
	Autres participations		8U	71050	8V	8W		
	Autres titres immobilisés		IP	4573	IR	IS	5000	
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	103112	IU	IV	728	
	TOTAL IV	IQ	178736	IR	IS	5728		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	3946816	ØH	ØJ	71227		
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Dénominations		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation pratiquée au cours de l'exercice par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste	par ajustement des valeurs au motif des services ou résultats d'une mise en équivalence					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	ØØ	ØØ	D*		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	1V	1W	305597	IX	
CORP.	Terrains		IP	1X	1Y	150000	IZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	95407	MB	1759248	MC
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		ME
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. et am. des constructions	IS	MG	164908	MH	757415	MI
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ		MK		ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. aménagements divers	IU	MM		MN		MO
		Matériel de transport	IV	MP	30184	MQ	102471	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	21512	MI	446832	MU
		Emballages récupérables et divers*	IX	MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		NZ		NB	
	Avances et acomptes		NC		NE		NF	
	TOTAL III	IY	NG	312013	NH	3215968	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M*		ØW	
	Autres participations		IO	ØX	6500	ØY	64550	ØZ
	Autres titres immobilisés		II	2B		9573	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	90040	2F	13800	2G
	TOTAL IV	I3	NJ	96540	NK	87923	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	ØK	408554	ØL	3609489	ØM	

Désignation de l'entreprise	SAS Groupe Arc	31122018	Néant <input type="checkbox"/>
-----------------------------	----------------	----------	--------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	EL	EM	EN			
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	PF	PG	PH	78090		
Terrains			PI	PJ	PK	PL			
Constructions	Sur sol propre		PM	PN	PO	PQ	724905		
	Sur sol d'autrui		PR	PS	PT	PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV	PW	PX	PY	491462		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	QA	QB	QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	QE	QF	QG			
	Matériel de transport		QH	QI	QJ	QK	99778		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	QM	QN	QO	367554		
	Emballages récupérables et divers		QP	QR	QS	QT			
TOTAL III			QU	QV	QW	QX	1683700		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	ØP	ØQ	ØR	1761791		

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5				N6	
TOTAL I											
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9				Q1	
TOTAL II											
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7				Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				T2
Inst. techniques mar. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8				T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				W3
Autres immob. corporelles	W4	W5	W6	W7	W8	W9				X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7				X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL				NM				NO		
TOTAL IV											
Total général (I + II + III + IV)	NP	18582	NQ	NR	NS	NT	NU				NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW	18582		Total général non venant (NS + NT + NU)	NY	Total général non venant (NW - NY)		NZ			18582

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS Groupe Arc		31122018		Néant <input type="checkbox"/>					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	13800	UV	13800	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	366375		366375					
	Créance représentative de titres (dividendes et intérêts) prêtes ou remis en garantie * (à déduire de l'actif) (1)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	5155		5155					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	222691		222691				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	3761		3761				
	Groupe et associés (2)		VC	2165227		2165227					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	150662		150662					
	Charges constatées d'avance		VS	199707		199707					
	<b>TOTAUX</b>		VT	3127381	VU	3127381	VV				
	RENOUVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	89380							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
Emprunts obligataires convertibles (1)		TY									
Autres emprunts obligataires (1)		TZ									
Emprunts et dettes aupres des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	3000000		3000000					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	360440		107720		252720			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	55990		55990						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1343814		1343814						
Personnel et comptes rattachés		8C	317999		317999						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	637354		637354						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	709776		709776					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	134541		134541					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	7540837		7540837						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	37218		37218						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	4977695		4977695						
<b>TOTAUX</b>		VY	19115669	VZ	18862949		252720				
RENOUVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	3228536	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						



GROUPE ARC

# Comptes annuels

# KPMG

KPMG Entreprises  
Haute Bretagne  
Parc Edonia - Bâtiment S  
Rue de la Terre Victoria  
CS 46806  
35768 Saint Grégoire Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)2 23 46 34 00  
Télécopie : +33 (0)2 23 46 34 61 ou 63  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

SAS Groupe Arc  
1 rue Geneviève de Gaulle Anthonioz  
35200 RENNES

Saint Grégoire, le 8 mars 2019

## Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 14 mars 2013, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la SAS Groupe Arc relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2018, qui se caractérisent par les données suivantes :

— Total du bilan :	19 504 100	EUR
— Chiffre d'affaires :	19 504 100	EUR
— Résultat net comptable :	72 451	EUR

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

KPMG Entreprises  
Département de KPMG S.A.

Maryline Kervrann  
Expert-comptable associée

*Copie certifiée conforme*

KPMG S.A.  
société française membre du réseau KPMG  
constituée de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG Network Cooperative, une entité de droit suisse

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à direction et  
conseil de surveillance  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n. 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles

Siège social  
KPMG S.A.  
Tour Equo  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris la Defense Cedex  
Capital : 5 497 100 €  
Code APE 8320Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Unifon Européenne  
FR 77 775 726 417

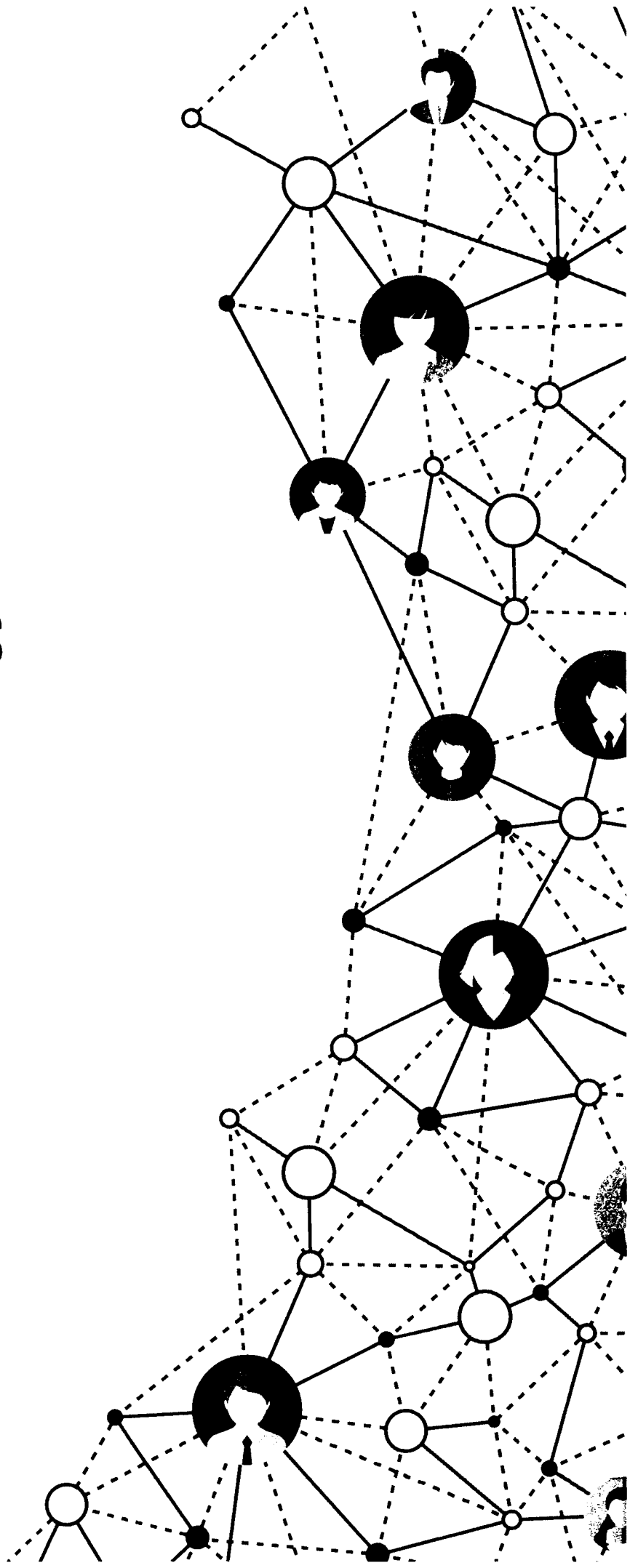


# Comptes annuels

GROUPE ARC

31/12/2018

Ce document contient 27 pages





GROUPE ARC

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

## Sommaire

<i>Comptes annuels</i>	3
Compte rendu de travaux 2018	4
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Compte de résultat	7
Annexe aux comptes annuels 2018	9
Tableaux 2054 - 2055 -2057	25

GROUPE ARC  
Société par Actions Simplifiée  
au capital de 500.000 euros  
Siège Social : 1 rue Geneviève de Gaulle Anthonioz – RENNES  
709.200.323 RCS RENNES

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**du 12 juin 2019**

**APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS**  
**Le 31 décembre 2018**

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**

L'AN DEUX MIL DIX-NEUF,

Le mercredi 12 juin à quatorze heures trente,

L'Assemblée est constituée de la Société ARC ATLANTE,  
SAS au capital de 6.122.160 € dont le siège social est 1 rue Geneviève de Gaulle Anthonioz à  
RENNES, immatriculée au RCS de RENNES sous le n° 352.111.009, Associé unique de la  
Société GROUPE ARC,

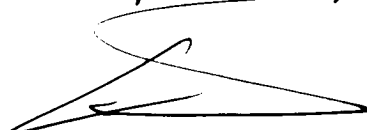
Représentée par son Président,  
Monsieur Philippe GIRARD.

La Société GRANT-THORNTON, Commissaire aux  
Comptes, régulièrement convoquée, est présente et représentée par Mme DICHARRY et M.  
CHEREL.

En sa qualité de Président de la Société ARC ATLANTE,  
M. Philippe GIRARD a arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de  
l'exercice clos le 31 décembre 2018 et établi le rapport de gestion sur les opérations de  
l'exercice.

*Copie certifiée conforme*

*AT*



Le Président rappelle alors l'ordre du jour :

Présentation du :

- Rapport de gestion du Président sur l'exercice écoulé,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,

et :

- \* Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- \* Approbation des conventions visées à l'article L 227.10 du Code du Commerce,
- \* Quitus au Président et au Commissaire aux Comptes,
- \* Affectation des résultats,
- \* Pouvoirs pour formalités.
- \* Questions diverses.

**PREMIÈRE RÉOLUTION - APPROBATION DES COMPTES**

L'Associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un **résultat bénéficiaire de 72.451,79 €**.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

**DEUXIEME RÉOLUTION - APPROBATION DES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227.10 DU CODE DE COMMERCE**

Nous vous informons qu'il n'y a pas eu de conventions visées à l'article L 227.10 du Code de Commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et le Président.

**TROISIEME RÉOLUTION - QUITUS AU PRESIDENT ET AU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

L'Associé unique donne quitus entier et sans réserve au Président et au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé.



#### **QUATRIÈME RÉOLUTION - AFFECTATION DES RÉSULTATS**

L'Associé unique décide d'affecter **le bénéfice de 72.451,79 €** au poste « REPORT A NOUVEAU ».

En outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

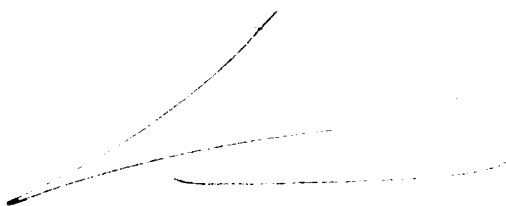
#### **CINQUIÈME RÉOLUTION - POUVOIRS POUR FORMALITÉS**

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

#### **CLÔTURE**

Aucune autre question ne figurant à l'ordre du jour, la séance a été levée à quinze heures trente.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, connected strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.

# **GROUPE ARC**

Société par Actions Simplifiée

au capital de 500.000 euros

Siège Social : 1 rue Geneviève de Gaulle Anthoiz - RENNES (Ille et Vilaine)

709.200.323 R.C.S. RENNES

**EXERCICE 2018**

(Clos le 31.12.2018)

## **RAPPORT DE GESTION DU 22 MAI 2019 PRÉSENTÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2019**

Messieurs,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire aux fins de vous soumettre les comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 et de vous rendre compte de l'exécution du mandat que vous nous avez confié.

Vous avez eu connaissance, dans les délais impartis, de tous les documents dont la loi prévoit la communication.

Lors de cette assemblée, vous entendrez également la lecture du rapport du Commissaire aux comptes.

**Conformément à l'article L.232-1 du Code de commerce, le présent rapport doit exposer :**

- la situation de la Société durant l'exercice écoulé.
- son évolution prévisible,
- les événements importants survenus entre la date de la clôture de l'exercice, et la date à laquelle il est établi,
- ses activités en matière de recherche et de développement.

### **I - SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE**

L'année 2018 a été la poursuite de 2017 d'un point de vue commercial.

Le Groupe Arc a comptabilisé 434 lots en réservation (ou « équivalents lots » s'agissant de bureaux) pour un chiffre d'affaires réservé TTC de 114,2 M€ contre 514 lots et 115,3 M€ au 31/12/2017.

Le chiffre d'affaires a donc été stable mais constitué par davantage de ventes en promotion et moins de chiffre d'affaires en aménagement du fait d'une offre moins importante pour cette activité.

*Copie certifiée conforme*



Les signatures d'actes se sont élevées à **492 dossiers**, contre 620 un an plus tôt.

Les réservations ont été réparties en nombre de lots de la manière suivante :

- 48 % en Bretagne soit 210 lots pour un CA réservé TTC (en TVA 20 %) de 41,2 M€ (36% du CA).
- 12 % en Pays de Loire soit 50 lots pour un CA de 13 M€ (11 % du CA).
- 40 % en Ile de France soit 174 lots pour un CA de 59,9 M€ (53 % du CA).

Les principaux postes du compte de résultat de la SAS GROUPE ARC au cours de l'exercice s'analysent de la façon suivante : (arrondis en K€).

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
<u>Produits d'exploitation dont :</u>	<u>15.000</u>	<u>20.642</u>
- Production vendue + production stockée	: 5.209	10.463
- Honoraires de gestion	: 7.620	7.702
- Honoraires de commercialisation	: 736	1.200
- Loyers	: 480	397
- Convention Assistance ARC ATLANTE	: 328	309
- Refacturation et produits divers	: 311	297
- Reprise amortissements et transferts de charges	: 316	274
 <u>Charges d'exploitation dont :</u>	 <u>16.246</u>	 <u>21.405</u>
- Achats stockés	: 4.412	10.076
- Autres achats et charges externes	: 5.520	5.246
- Impôts et taxes	: 527	523
- Salaires et charges sociales	: 5.634	5.368
- Dotations aux amortissements	: 153	160
- Dotations aux provisions et autres charges	: 0	31
 <u>Résultat d'exploitation :</u>	 : - 1.246	 - 763
- Produits financiers	: 947	1.068
- Charges financières	: - 121	- 261
 <u>Résultat courant avant impôt</u>	 : <u>- 420</u>	 <u>44</u>
<u>Résultat exceptionnels</u>	: <u>610</u>	<u>32</u>
Participations des salariés aux résultats	: <u>- 36</u>	
IS	: - 81	- 46
 <u>Résultat net</u>	 : <u>72</u>	 <u>30</u>

## II - PERSPECTIVES D'AVENIR

### ❶ - pour la SAS GROUPE ARC

Pour la SAS GROUPE ARC, le résultat 2019 devrait être assez comparable à celui de 2018.

## **- 2 - pour les sociétés du GROUPE**

La commercialisation du début d'année est correcte et relativement équilibrée sur les trois régions où nous intervenons. A noter le succès du lancement de l'opération SKYHOME avec 24 réservations sur le premier week-end.

Le disponible à la vente devrait augmenter de 75 % entre janvier et octobre 2019, ce qui peut nous permettre d'enregistrer un nombre de réservations plus en adéquation avec nos objectifs.

Les mises en ventes seront plus nombreuses en région avec environ 400 logements et moins de 200 logements en Ile de France.

ARC est présent en finale de deux concours prestigieux des consultations Réinventer Paris et Réinventons la métropole du Grand Paris (Pantin).

Nous prévoyons des ventes en blocs importantes dans les pays de Loire : Variations avec 13 logements sociaux, Skyhome avec 4.500 m<sup>2</sup> de bureaux + 22 logements sociaux + 44 logements en démembrement PLS.

Le stock de logements terminés invendus devrait évoluer à la baisse. Ce stock est situé exclusivement en Ile de France.

## **III - FILIALES, PARTICIPATIONS et SOCIETES CONTROLEES**

### **1/ Listes des Filiales et Participations :**

La SAS Groupe Arc détient 10% de la SCI Arc Investissement, 1% d'Arc Promotion Ouest, 1% d'Arc Développement, 1% de la SNC Arc Promotion Tardieu, 5% de chacune des 5 SCI Actipôle (Bâtiment A, B, C, E et F), ainsi que 80 % de la SNC Arc Aménagement.

### **2/ Prises de participations :**

Néant

## **IV - ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS PENDANT L'EXERCICE**

Néant

## **V - ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT**

Notre Société n'a comptabilisé aucun frais de cette nature au cours de l'exercice.

## **VI - DELAI DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS**

<b>Factures reçues et échues mais non réglées à la date de clôture de l'exercice</b>					
	de 1 à 30 j	de 31 à 60 j	de 61 à 90 j	91j et +	Total
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT					
Nombre des factures concernées	-	-	-	-	néant
Montant total des factures concernées TTC	-	-	-	-	néant
% du montant total des achats HT de l'exercice	-	-	-	-	néant

(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES A DES DETTES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISEES	
Nombre des factures exclues	néant
Montant total des factures exclues TTC	néant
(C) DELAIS DE PAIEMENT DE REFERENCE UTILISES	
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux - article L.441-6 du code de commerce : 60 jours à compter de la date d'émission de la facture

Factures émises et échues mais non réglées à la date de clôture de l'exercice					
	de 1 à 30 j	de 31 à 60 j	de 61 à 90 j	91j et +	Total
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT					
Nombre des factures concernées	-	-	-	-	néant
Montant total des factures concernées TTC	-	-	-	-	néant
% du CA HT de l'exercice	-	-	-	-	néant
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES A DES DETTES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISEES					
Nombre des factures exclues	néant				
Montant total des factures exclues TTC	néant				
(C) DELAIS DE PAIEMENT DE REFERENCE UTILISES					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux - article L.441-6 du code de commerce : 60 jours à compter de la date d'émission de la facture				

## **VII - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE**

Nous vous proposons d'imputer au poste « REPORT A NOUVEAU » l'intégralité du résultat de l'exercice soit la somme de **72.451,79 Euros**.

Le poste « REPORT A NOUVEAU » se trouvant ainsi porté à hauteur de **4.883.457,01 €** (4.811.005,22 € + 72.451,79 €).

## **VIII – DOTATION A LA RESERVE LEGALE**

Sans objet : déjà dotée en totalité à hauteur de 50.000 € (10 % du capital social).

## **IX – DECLARATIONS FISCALES**

### **1/ Dividendes**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I. nous vous rappelons, en outre, qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

### **2/ Dépenses visées à l'article 39.4 du C.G.I.**

L'article 223 quater du C.G.I. impose aux sociétés passibles de l'I.S. de soumettre chaque année à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire de leurs actionnaires ou associés le montant global des dépenses et charges visées à l'article 39.4 du C.G.I. ainsi que l'impôt supporté en raison de ces dépenses et charges :

•  
Nous vous informons qu'aucune dépense ou charges visées à l'article 39.4 du Code Général des Impôts n'a été supportée par la société.

### **3/ Frais généraux non déductibles fiscalement visés à l'art. 39.5 du C.G.I.**

La société a réintégré fiscalement 100.047 € de loyers non déductibles des véhicules de fonction.

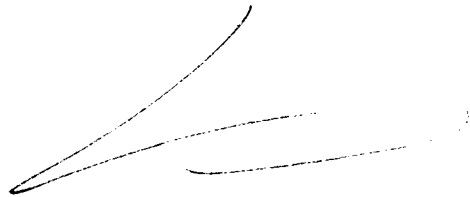
\*  
\* \*

Avant que soit donné lecture du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes sur les différents contrôles et vérifications auxquels il a procédé, vous avez la possibilité de nous demander toutes explications ou précisions supplémentaires sur les divers documents que nous vous présentons maintenant : le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui sont soumis à votre approbation.

Le texte des résolutions que nous proposons à votre vote est également à votre disposition.

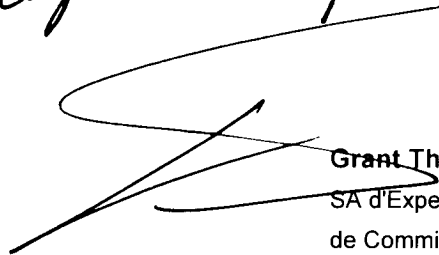
Nous vous invitons à voter favorablement ces résolutions soumises à votre approbation et à donner quitus au Président pour son mandat au cours de l'exercice écoulé.

\*\*\*\*\*



# Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

*Copie certifiée conforme*



**Grant Thornton**

SA d'Expertise Comptable et  
de Commissariat aux Comptes  
au capital de 2 297 184 Euros  
inscrite au tableau de l'Ordre de la région  
Paris Ile France et membre  
de la Compagnie régionale de Versailles  
RCS Nanterre 632 013 843  
Parc Edonia – Bâtiment G  
Rue de la Terre Victoria  
CS 26822  
35760 Saint-Grégoire Cedex

**GROUPE ARC**

SASU

au capital de 500 000 €

1 rue Geneviève de Gaulle Anthonioz

35200 RENNES

**Exercice clos le 31 décembre 2018**

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Société GROUPE ARC

Exercice clos le 31 Décembre 2018

A l'Associée unique de la société GROUPE ARC

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GROUPE ARC relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « 2.2.6 » de l'annexe des comptes expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés :**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Grégoire le 22 Mai 2019

Le commissaire aux comptes  
**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton International**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'K. Dicharry', with a large, sweeping flourish underneath.

Kristell Dicharry  
Associée

## GROUPE ARC

N° SIRET : 70920032300117

\* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice au 31-12-2018			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31-12-2017
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	80 597	78 090	2 506	5 498
	Fonds commercial (1)	225 000		225 000	225 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	305 597	78 090	227 506	230 498
	Terrains	150 000		150 000	150 000
	Constructions	2 516 664	1 216 368	1 300 296	1 414 957
Inst. techniques, mat. out. industriels					
Autres immobilisations corporelles	549 303	467 332	81 971	90 308	
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL	3 215 968	1 683 700	1 532 267	1 655 265	
Participations évaluées par équivalence					
Autres participations	64 550		64 550	71 050	
Créances rattachées à des participations					
Titres immob. de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	9 573	4 337	5 236	4 573	
Prêts				89 380	
Autres immobilisations financières	13 800		13 800	13 732	
TOTAL	87 923	4 337	83 586	178 736	
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>3 609 489</b>	<b>1 766 129</b>	<b>1 843 360</b>	<b>2 064 499</b>
Actif circulant	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens	14 458 959		14 458 959	15 250 295
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	6 141	6 141		
	Marchandises				
	TOTAL	14 465 100	6 141	14 458 959	15 250 295
	Avances et acomptes versés sur commandes	50 205		50 205	67 938
	Créances				
	Clients et comptes rattachés	366 375		366 375	2 857 841
	Autres créances	2 547 498		2 547 498	3 835 665
Capital souscrit et appelé, non versé					
TOTAL	2 913 873		2 913 873	6 693 506	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	6 170 248		6 170 248	3 068 897	
TOTAL	6 170 248		6 170 248	3 068 897	
Charges constatées d'avance	199 707		199 707	172 243	
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>23 799 135</b>	<b>6 141</b>	<b>23 792 994</b>	<b>25 252 881</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>27 408 625</b>	<b>1 772 270</b>	<b>25 636 355</b>	<b>27 317 381</b>
Renvois :				225 000	225 000
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				13 800	19 079
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients

GROUPE ARC

\* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

<b>Passif</b>		Au 31 12 2018	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 500 000 )	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	18 233	18 233
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	50 000	50 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	826 983	826 983
	Report à nouveau	4 811 005	4 781 071
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	72 451	29 933
	Situation nette avant répartition	<b>6 278 674</b>	<b>6 206 222</b>
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées	139 368	120 786	
<b>Total</b>	<b>6 418 042</b>	<b>6 327 008</b>	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total</b>			
Provisions	Provisions pour risques		8 000
	Provisions pour charges	102 643	107 795
	<b>Total</b>	<b>102 643</b>	<b>115 795</b>
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 360 440	3 601 308
	Emprunts et dettes financières divers (3)	7 596 828	8 479 231
	<b>Total</b>	<b>10 957 268</b>	<b>12 080 540</b>
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		7 162
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 343 814	1 174 591
	Dettes fiscales et sociales	1 799 671	2 142 924
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		18 755
Autres dettes	37 218	69 749	
Instruments de trésorerie			
<b>Total</b>	<b>3 180 704</b>	<b>3 406 021</b>	
Produits constatés d'avance	4 977 695	5 380 852	
<b>Total des dettes et des produits constatés d'avance</b>	<b>19 115 669</b>	<b>20 874 577</b>	
Écarts de conversion passif			
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>25 636 355</b>	<b>27 317 381</b>	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier	381 771		
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	252 720	359 511	
à moins d'un an	18 862 949	20 507 903	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	3 000 000		
(3) dont emprunts participatifs			

## GROUPE ARC

Périodes 01/01/2017 31/12/2017 Durées 12 mois  
01/01/2018 31/12/2018 12 mois

\* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

		France	Exportation	Total	Exercice précédent	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises					
	Production vendue : - Biens	6 031 810		6 031 810	11 532 183	
	- Services	9 472 369		9 472 369	9 904 276	
	Chiffre d'affaires net	15 504 180		15 504 180	21 436 459	
	Production stockée			-822 336	-1 069 101	
	production immobilisée					
	Produits nets partiels sur opérations à long terme					
	Subventions d'exploitation					
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			316 398	274 226	
	Autres produits			2 792	1 369	
	Total			15 001 035	20 642 953	
Charges d'exploitation (2)	Marchandises : Achats					
	Variation de stocks					
	Matières premières et autres approvisionnements : Achats					
	Variation de stocks					
	Autres achats et charges externes (3)			9 932 219	15 322 455	
	Impôts, taxes et versements assimilés			527 393	523 392	
	Salaires et traitements			3 602 694	3 485 181	
	Charges sociales			2 031 189	1 883 438	
	Dotations d'exploitation : sur immobilisations amortissements provisions			153 066	159 649	
	sur actif circulant pour risques et charges				31 000	
Autres charges			36	377		
	Total			16 246 598	21 405 494	
	Résultat d'exploitation	A		-1 245 563	-762 541	
Résultat	Bénéfice attribué ou perte transférée	B				
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			939 890	1 064 349	
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)			660	2 732	
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			6 067	503	
	Reprises sur provisions, transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total			946 617	1 067 584	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			4 337		
	Intérêts et charges assimilées (5)			117 258	261 200	
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total			121 595	261 200	
	Résultat financier	D		825 021	806 383	
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)</b>				<b>E</b>	<b>-420 541</b>	<b>43 842</b>

## GROUPE ARC

Périodes 01/01/2017 31/12/2017 Durées 12 mois  
01/01/2018 31/12/2018 12 mois

\* Mission de Présentation-voir le rapport de l'Expert Comptable

		Total	Exercice precedent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 750	6 048
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	670 915	47 075
	Reprises sur provisions et transferts de charge		33 498
	Total	673 665	86 621
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		34 173
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	44 921	1 676
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	18 582	18 582
	Total	63 504	54 432
	Resultat exceptionnel	F 610 160	32 189
	Participation des salariés aux résultats	G 36 456	
	Impôt sur les bénéfices	H 80 711	46 098
<b>BÉNÉFICE OU PERTE ( ± E ± F - G - H )</b>		<b>72 451</b>	<b>29 933</b>

### Renvois

(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		1 374
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	186 729	131 083
(4) Dont	produits concernant les entités liées	939 890	1 064 349
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées	2 813	3 592

## 1 Faits caractéristiques de l'exercice

### 1.1 Evènements principaux

Aucun événement et fait significatif ne mérite une information particulière dans l'annexe.

### 1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2016-07).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## 2 Informations relatives au bilan

### 2.1 Actif

#### 2.1.1 Tableau des immobilisations

Cf. tableau 2054.

#### 2.1.2 Tableau des amortissements

Cf. tableau 2055.

#### 2.1.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

#### 2.1.4 Modalités d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions - Locatif	Linéaire	40 ans
Constructions – Bureaux (structure)	Linéaire	40 ans
Installations générales	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements constructions	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 4 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

## 2.1.5 Immobilisations financières

Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau en avant affectation des résultats	Quote part du capital détenu (en %)	Quote part résultat	Bilan			Compte de résultat			
					Autres créances	Emprunts et dettes financières divers	Résultat dernier exercice	Charges		Produits	
					Comptes d'associés à l'actif	Comptes d'associés au passif		QP de perte compte 664	QP de bénéfice compte 761	Produits financiers sur avance C/C	
SCI Arc Investissement	260 000	312 613	10%	5 261		2 826	52 613	0	5 261		
SCI Actipole A	130 000	167 223	5%	1 861	3 912		37 223	0	1 861		
SCI Actipole B	65 000	58 078	5%	-346	7 314		-6 922	346	0		
SCI Actipole C	130 000	199 246	5%	3 462	5 657		69 246	0	3 462		
SCI Actipole D-liquidation	130 000	130 257	5%	13		5 676	257	0	13		
SCI Actipole D-dissolution			5%	213			4 258	0	213		
SCI Actipole E	130 000	196 879	5%	3 344	5 905		66 879	0	3 344		
SCI Actipole F	130 000	156 248	5%	1 312	9 246		26 248	0	1 312		
SCI Arc développement	100 000	98 550	1%	-15		959	-1 450	15	0		
SCCV AP Ouest	20 000	431 444	1%	4 114	4 968		411 444	0	4 114		
SNC Arc Aménagement	10 000	1 160 388	80%	920 310	1 190 898		1 150 388	0	920 310		
Arc Promotion Tardieu	10 000	-235 155	1%	-2 452		2 825	-245 155	2 452	0		
<b>TOTAL</b>	<b>1 115 000</b>	<b>2 675 770</b>		<b>937 077</b>	<b>1 227 900</b>	<b>9 462</b>	<b>1 565 028</b>	<b>2 813</b>	<b>939 890</b>	<b>0</b>	

## 2.1.6 Evaluation des stocks

- Les stocks sont évalués en application du plan comptable professionnel des promoteurs constructeurs vendeurs et des dispositions du plan comptable général ;
- Les frais financiers sont inclus dans la valorisation des stocks ;
- Les frais de commercialisation sont rattachés au coût de revient stocké des immeubles, seuls les frais directs et frais de publicité en sont exclus ;
- Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lot par lot quand le coût de revient du lot est supérieur au prix de vente estimé. Au 31 décembre 2018, la provision pour dépréciation s'élève à 6 141 euros.

## 2.1.7 Produits à recevoir

Libellés	Montant
<b>INTERETS COURUS</b>	
Immobilisations financières	
Participations groupe	
Participations Hors groupe	
Clients	
Associés	
Valeurs mobilières de placements	
<b>AUTRES PRODUITS</b>	
Factures à établir	18 366
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	19 136
Personnel	
Sécurité sociale	5 067
Etat	3 761
Divers	
<b>TOTAL</b>	<b>46 330</b>

## 2.1.8 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### 2.1.8.1 Classement par échéance

Cf. tableau 2057.

## 2.1.9 Charges constatées d'avance

Il s'agit de charges d'exploitation. Elles s'élèvent à 199 707 euros au 31 décembre 2018.

## 2.2 Passif

### 2.2.1 Capitaux propres

#### 2.2.1.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	500 000			500 000
Primes, réserves et écarts	895 217			895 217
Report à nouveau	4 781 071	29 933		4 811 005
Résultat	29 933	72 403	-29 933	72 403
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	120 786	18 583		139 368
Autres				
<b>TOTAL</b>	<b>6 327 008</b>	<b>120 919</b>	<b>- 29 933</b>	<b>6 417 994</b>

#### 2.2.1.2 Capital

Le capital social s'élève à 500 000 euros.

Il est composé de 200 actions de 2 500 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

## 2.2.2 Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

SAS ARC Atlante  
1 rue Geneviève de Gaulle Anthonioz  
35200 RENNES CEDEX  
Siren : 352 111 009

## 2.2.3 Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice	Dotations exercice	Reprises exercice	Fin exercice
Médailles du Travail	107 795		5 152	102 643
Autres Provisions pour risques et charges	8 000		8 000	
<b>TOTAL</b>	<b>115 795</b>		<b>13 152</b>	<b>102 643</b>

— Les provisions pour litiges, qui étaient constituées au 31/12/2017, pour prévenir les risques relatifs aux contentieux en cours sur opérations et les anciennes sociétés civiles de construction dans lesquelles la SAS Groupe Arc était gérante, et qui s'élevaient à 8000 euros et concernaient les frais de procédures régulièrement engagés ont été reprises sur 2018.

— La convention collective appliquée dans notre entité prévoit l'attribution de médailles du travail qui ont fait l'objet d'une provision dans les comptes à hauteur de 102 643 euros.

Cette provision a été constituée sur la base des salariés présents dans l'entité à la date de clôture de l'exercice, sous contrat à durée indéterminée, en prenant en compte :

- La probabilité que les salariés atteindront l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille (en fonction du taux de rotation du personnel et des tables de mortalité) ;
- Les gratifications à verser en fonction de l'ancienneté acquise ;
- La probabilité que les salariés demanderont leur médaille.

Grant Thornton  
Commissaire aux Comptes

**2.2.4 Dettes financières et autres dettes**

**2.2.4.1 Classement par échéance**

Cf. tableau 2057.

**2.2.5 Charges à payer**

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	241 216
Charges sociales provisionnées	126 904
Charges fiscales provisionnées	
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	929
Dettes part. groupe	
Dettes part. hors groupe	
Dettes sociétés en participation	
Fournisseurs	
Associés	
Banques	
Concours bancaires courants	
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	340
	699
RRR à accorder, avoirs à établir	
Participation des salariés	36 456
Personnel	40 327
Charges sociales	21 830
Autres charges fiscales	134 541
Divers	8 396
<b>TOTAL</b>	<b>951 298</b>

## 2.2.6 Crédit-bail

	Véhicules	Cumuls
Redevances payées Sur l'exercice	186 104	186 104
Redevances à payer		
À 1 an au plus	145 063	145 063
1 an à 5 ans	226 246	226 246
Valeurs résiduelles	59 012	59 012

## 2.2.7 Produits constatés d'avance

Il s'agit du prix de vente des lots des programmes de promotion immobilière vendus et non livrés au 31 décembre 2018 pour un montant de 4 977 696 euros.

### 3 Informations relatives au compte de résultat

#### 3.1 Chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises			
Production vendue			
- Biens	6 031 810		6 031 810
- Services	9 472 369		9 472 369
Chiffre d'affaires net	15 504 180		15 504 180

Le chiffre d'affaires des opérations de promotions immobilières considérées comme des opérations à leur terme est constaté suivant la méthode de l'achèvement.

#### 3.2 Autres éléments du résultat d'exploitation

Le poste transfert de charges comprend notamment un montant de 76 473 euros correspondant à des refacturations de taxes foncières, des avantages en nature pour 81 831 euros et des indemnités journalières de sécurité sociale pour 54 946 euros.

#### 3.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 610 160 euros et comprend des produits de cessions d'éléments d'actifs pour 670 915 euros, des valeurs nettes comptables d'actifs sortis sur l'exercice pour 44 921 euros, et des dotations aux amortissements dérogatoires pour 18 582 euros.

## 4 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 26 944 euros.

Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel.

Au bilan, il a été imputé en autres créances (pour le montant qui n'a pu être imputé sur le solde d'IS à payer) à se faire rembourser par l'Etat.

Ce « produit » correspond au crédit d'impôt qui va être utilisé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.

Il traduit le droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice.

Le CICE a permis notamment de participer partiellement au financement en matière d'investissement et de formation.

## 5 Participation des salariés au résultat

Par accord en date du 15/02/2006, les sociétés Arc Atlante et Groupe Arc ont souhaité mettre en place un régime de participation volontaire aux résultats au niveau du groupe. Par avenant du 04/12/2017, les parties ont souhaité modifier les modalités de calcul de la réserve spéciale de participation de groupe et instauré une formule de calcul dérogatoire.

A compter de l'exercice 2018, la formule est la suivante :

$$\text{RSPD} = \frac{1}{2} \times (\text{B} - 5/300 \text{ C}) \times \text{S} / 0.9 \times \text{VA}.$$

La charge à payer pour s'élève à 36 456 euros au 31/12/2018 pour Groupe Arc.

Cette somme, non déduite fiscalement, est inscrite dans la rubrique des dettes fiscales et sociales au compte 428 400.

## 6 Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Total
Résultat avant impôts	-420 541	610 160	189 619
- Au taux de 28%		82 091	82 091
- Au taux de 33.33%			
- Sur PVL			
<b>Résultat après impôts</b>	<b>-420 541</b>	<b>528 069</b>	<b>107 528</b>

Depuis le 23/03/2017, la SAS Groupe Arc est membre du groupe d'intégration fiscale formé avec la SAS Arc Atlante, société tête de groupe. L'intégration fiscale est neutre pour les filiales, les économies ou charges d'impôts générées par l'intégration fiscale sont comptabilisées dans les comptes de la SAS Arc Atlante.

L'IS comptabilisé sur Groupe Arc au 31/12/2018, hors crédit d'impôt, s'élève à 82 091 euros.

## 7 Autres informations

### 7.1 Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite		183 292	183 292

Engagements de pension à d'anciens dirigeants

Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite

Pour le calcul de la provision, il est retenu comme hypothèse un départ des salariés allant de 165 à 172 trimestres en fonction de leur date de naissance et un taux de charges sociales incluses de 50 %.

La provision pour indemnité de départ en retraite a été évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au Règlement 2013-02 de l'ANC.

Le taux d'actualisation utilisé est de: 1.48%

Le taux annuel moyen d'évolution des rémunérations s'élève à 3%.

Cet engagement a été partiellement constaté lors de l'externalisation des fonds réalisée auprès de la société d'assurance CARDIF. La valeur actualisée de ce versement s'élève à 273 533 euros au 31 décembre 2018.

### 7.2 Effectif moyen

L'effectif moyen au cours de l'exercice 2018 est de 47 salariés.

### 7.3 Cautions et garanties reçues

- Caution reçue en garantie de l'emprunt bancaire à hauteur de 1 000 000 euros en principal + intérêts (montant de l'engagement au 31/12/2018 : 359 512 euros en capital) ;
- Caution et garanties financières d'achèvement reçues dans le cadre de l'engagement global consenti par Arc Atlante au profit de ses filiales et participations ;
- Le montant des GFA délivrées au bénéfice des opérations de Groupe Arc en cours au 31/12/2018 s'élève à 160 000 euros ;
- Caution reçue en garantie de la carte de transaction à hauteur de 110 000 euros ;
- Caution et garantie financière d'achèvement donnée au profit de Vannes Village pour 1 325 000 euros.